

CHARTE GRAPHIQUE Édition 2023



LE LOGOTYPE PRINCIPAL

Règles

Toutes les utilisations du logo Snug Rugs sur du matériel publicitaire (prospectus, brochures, internet, enseignes...) doivent être validées expressément et formellement par l'entreprise Snug Rugs avant publication ou impression, via l'envoi des fichiers exécutifs ou des aperçus (via email).

Le logo Snug Rugs ne doit être associé qu'à l'entreprise Snug Rugs et non pas à des images représentant des sociétés concurrentes.

En aucun cas le logo Snug Rugs ne doit être déformé horizontalement ou verticalement.





LES LOGOTYPES SECONDAIRES

Règles

En fonction des supports les logos secondaires sont envisageable.











LES DIMENSIONS



45 mm

Largeur minimale autorisée

45 mm

ZONE D'EXCLUSION



10 mm

Pour maintenir la lisibilité, la zone grise autour du logo indique l'espace minimum qui doit rester dépourvu d'autres éléments graphiques (texte, autres logos, décorations).



LES TYPOGRAPHIES

Typographie des titres

MONTSERRAT EXTRA-BOLD

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ

Typographie des textes

MONTSERRAT

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ abcdefghijklmnopqrstuvwxyz







CHARTE GRAPHIQUE 2023